US

l'extrait de viande
es magasins de comes-

vec lesquels on prépare
(1532)

(28)

L
INA
VIANDE
DE CHAUX
substances
dispensables
développement
nusculaire
rveux et osseux.
les plus actifs
es Gastrites,
t, les longues
ent, d'épuisé-
rédisposés.
— LYON

Dépôt dans toutes les pharmacies de Fribourg.
Le prix du vin de Viel en Suisse est toujours de 5 francs par flacon.
(85)

urneaux
BLES
ET HELIOS
nis.
puis 10 Fr.
X MODÉRÉ
MER
in de fers
Nicolas
G (1494)
ments d'Optique-Lu-
momètres, pèse-liqui-
truments, Coutellerie,
Ciseaux en tous genres.
Fantaisies. Nouveautés.
otés. Article en laque.
par MM. les Docteurs-
ille), aux prix les plus
le première fabrication.
ns, défiant toute concur-
(682/390)
ens, 60, rue de Lau-
M. les professeurs et étu-
bourg, 1892
IRIVUE
AINES
us genres
né
98 F (1428/770)
RENAUD.
dy, laines et cotons.
ey, négociante.
e du Pont-Suspendu.
négociant.

LA LIBERTÉ

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
13, Grand'Rue, Fribourg (Suisse)
ANNONCES
Agence fribourgeoise d'annonces, 71, r. des Epouses

ABONNEMENTS

	Suisse	Etranger
TROIS MOIS .	FR. 4 —	FR. 7 —
SIX MOIS . .	» 6 50	» 13 —
UN AN . . .	» 12 —	» 25 —

Un numéro du journal : 5 cent.

ANNONCES

	Annonces	Réclames
CANTON, LA LIGNE	15 CENT.	30 CENT.
SUISSE »	20 »	40 »
ÉTRANGER »	25 »	50 »

MARDI 4 OCTOBRE 1892
88 — SAINT FRANÇOIS D'ASSISE — 274
Numéro 231
VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

Courage donc, chers Fils, et agissez virilement, pleins de confiance en Dieu dont vous servez la cause, appuyés sur les doctrines de cette Chaire apostolique à laquelle a été confié l'enseignement suprême.
(BREF DE PIE IX A LA *Liberté*)
O. I. X.

Nous avons constaté avec plaisir que, dans le ministère que vous exercez, vous vous proposez d'adhérer fermement aux conseils que le Saint-Siège a donnés aux écrivains catholiques.
(BREF DE LÉON XIII A LA *Liberté.*)
M. V. X.

La Presse est une Œuvre pie d'une utilité souveraine (PIE IX)

Les abonnés qui n'ont pas encore acquitté leur abonnement pour 1892 sont priés de faire bon accueil à la carte de remboursement qui leur sera présentée prochainement.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Paris, 3 octobre.

Toute la presse consacre des articles à Renan, sauf la *Libre Parole* de M. Drumond, qui se contente de lui faire un reproche : celui d'avoir abusé de ses succès et trompé l'opinion publique.

Il est probable que le corps sera déposé au Panthéon où les obsèques auront lieu aux frais de l'Etat.

Paris, 3 octobre.

Les obsèques de Renan auront lieu aux frais de l'Etat.

Paris, 3 octobre.

Les journaux reproduisent l'article du *Journal des Débats* relatif à l'arrangement franco-suisse, article qui dit que la République française ne peut pas, au point de vue politique et économique, abandonner à l'Allemagne, à l'Autriche et à l'Italie, un aussi important marché que celui de la Suisse.

Paris, 3 octobre.

Le *Journal des Débats* et le *Siècle* félicitent M. Jules Roche de son discours favorable à un accord de commerce avec la Suisse, accord dont les principaux avantages sont pour la France. Ces journaux espèrent que le Parlement votera la ratification.

Paris, 3 octobre.

Le *Journal des Débats* et le *Matin*, parlant du vote du Tessin sur la nouvelle Constitution, espèrent qu'elle amènera la tranquillité dans le pays.

Le *Matin* ajoute que la France suivra avec un grand intérêt l'expérience de la nouvelle Constitution.

Marseille, 3 octobre.

Le député Bouge a prononcé un grand discours contre l'internationalisme de Liebknecht. Il a dit :

« Que les Allemands nous rendent l'Alsace et la Lorraine, nous nous occuperons après des revendications sociales. »

Tarbes, 3 octobre.

Un horrible accident a eu lieu hier soir. Le plancher d'une salle, dans laquelle l'*Orphéon tarbais* donnait une fête enfantine s'effondra.

Il y eut une centaine de blessés, dont plusieurs grièvement.

Au moment de l'effondrement, la salle de l'Ecole normale contenait 300 personnes ; 200 ont pu fuir en temps utile.

Hambourg, 3 octobre.

Hier, dimanche, tout le service des bateaux à vapeur et tramways a repris.

Il reste cependant à rétablir une quarantaine de trains pour Altona.

Dès aujourd'hui, les malades qui le désirent seront soignés à domicile aux frais de l'Etat. Par contre, les frais d'inhumation des morts sont à la charge des familles.

L'*Echo de Hambourg* proteste contre cette mesquine mesure mercantile destinée à arracher 14 marcs à des familles pauvres pour la plupart.

†

Françoise Michel, Louise Moret née Michel, Delphine Magnin née Michel, Defférard née Michel, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte bien cruelle qu'ils viennent d'éprouver dans la personne de leur cher père et grand-père

Joseph MICHEL

survenue le 2 octobre, à l'âge de 76 ans, muni des saints Sacrements.

L'ensevelissement aura lieu à Estavayer-le-Gibloux, le 5 octobre courant, à 9 heures du matin.

R. I. P.

Bilbao, 3 octobre.

Grande animation autour du monastère de Loyola.

A 5 heures, les RR. PP. sont entrés dans la chapelle où ils ont entendu la messe. Ils se sont ensuite rendus à la bibliothèque où a eu lieu le vote.

A 6 heures, le dépouillement était terminé et le R. P. Martin, jésuite espagnol, était élu général de l'Ordre.

Saint-Sébastien, 3 octobre.

La famille royale est partie hier de Madrid. La foule l'a acclamée à la gare.

Berne, 3 octobre.

Le prince polonais Radziwyl est descendu au *Bernerhof*, et le sultan de Baroda à l'Hôtel Bellevue.

Zurich, 3 octobre.

Les agriculteurs de la Suisse orientale, réunis hier en assemblée générale, ont constaté un bénéfice net de 20,000 fr. sur les opérations coopératives, consistant spécialement en achats de sel et divers aliments pour le bétail.

Ils ont décidé la création d'un poste de gérant permanent avec traitement de 3,500 francs, et de porter le fonds de réserve à 50,000 francs.

Coire, 3 octobre.

Le dernier résultat de 136 communes sur un total de 224, donne 6202 *oui* contre 1907 *non*, pour la revision constitutionnelle.

Winterthour, 3 octobre.

Ce matin ont commencé, devant le tribunal criminel de Pfæfikon, les débats de l'affaire Manz, ex-directeur de la Credit-Bank de Winterthour.

Manz est accusé de banqueroute simple et de malversations pour une somme dépassant deux millions.

Bellinzone, 3 octobre.

Tous les arrondissements ont accepté la Constitution, même la Valle Maggia qui a fourni la plus forte opposition.

Le scrutin a été d'ailleurs très peu fréquenté.

La Fédération catholique romande

La réunion générale de la Fédération catholique romande a débuté samedi par une séance administrative du Comité central. Cette séance a été tenue après une collation très gracieusement offerte à l'Hôtel Suisse par le Cercle de la Concorde de Fribourg.

Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Lausanne et de Genève a bien voulu présider cette réunion, qui a été honorée en outre par la présence de M. le conseiller d'Etat Python, dont la sympathie pour la Fédération romande ne s'est pas démentie pendant un seul instant de cette fête inoubliable. Ont participé à la séance le Révérend Père Joseph, président d'honneur ; M. le baron de Montenach, président central ; MM. les délégués des Cercles et Sociétés fédérées de La Chaux-de-Fonds, Genève (*Cercle de l'Espérance*), Vevey, Romont, Châtel-Saint-Denis, Lausanne, Fribourg, et des Sociétés d'Echallens et de Saint-Germain à Genève, qui n'ont pas encore adhéré à la Fédération romande. — Le Cercle fédéré de Corsier, près Genève, avait fait excuser son absence.

Un nombre considérable de Sociétés, qui ont été empêchées d'assister à la fête, ont envoyé leurs compliments. Ce sont celles d'Hermance, Collex-Bossy, Notre-Dame à Genève, Carouge, Porrentruy, Saint Imier, Bienne, Saignelégier, Le Locle. La Société de jeunes gens catholiques d'Yverdon est arrivée dimanche matin, représentée par douze membres ayant à leur tête M. le curé Mouthod.

La séance a débuté par différents rapports du président central, des sections fédérées, de la direction de la *Concorde*. Ces rapports témoignent généralement d'une situation intérieure prospère pour chaque section, et ils témoignent aussi de l'activité réelle des chefs de la Fédération romande. Monseigneur daigna encourager les directeurs d'œuvres à persévérer dans leur tâche, quoiqu'elle puisse leur paraître peut être parfois un peu difficultueuse.

Il est procédé ensuite à l'admission dans la Fédération romande de l'*Union romontoise* de Romont et du *Cercle catholique de la Veveyse*, à Châtel-Saint-Denis, représentés l'une, par M. le chanoine Vaucher, à Romont, l'autre, par MM. Philipona, président, et Villard, inspecteur des écoles. La *Société de jeunes gens d'Yverdon* et le *Cercle catholique de Semsales* ont été reçus dans la Fédération dans une reprise de séance qui a eu lieu dimanche.

Un généreux souper offert par le Cercle de la *Concorde* a coupé agréablement cette séance.

Elle a été reprise avec, comme premier tractanda, le clou de la réunion, la revision des statuts fédératifs. Suivant un projet élaboré par la *Concordia* de Fribourg, lequel a été adopté à l'unanimité, avec modification, le but de la Fédération catholique romande a été défini comme suit :

« La Fédération se compose de Cercles catholiques, de Sociétés de jeunes gens et d'autres associations similaires. Son but principal est de resserrer les liens de solidarité des associations, de leur imprimer une unité de direction et de vues, d'en faciliter le recrutement, d'augmenter leur nombre et de fortifier leur action. »

L'organisation de ses pouvoirs directeurs a été fixée par la création d'un Conseil des délégués et d'un Comité central. Le Conseil des délégués, qui se réunit une fois par an, est formé d'un représentant de chaque section et discute toutes les questions de principe. Le Comité central exécute les décisions prises par le Conseil des délégués et veille constamment à la prospérité de la Fédération. Ce Comité central est formé d'un président permanent et de quatre adjoints désignés annuellement dans la section dont fait partie le président général.

Conformément à cette décision le Conseil des délégués a acclamé comme président central permanent *M. le baron de Montenach*, à Fribourg. Les quatre adjoints, qui ont été désignés pour le terme d'une année, sont MM. le chanoine Esseiva ; E. Gremaud, instituteur ; Jos. Comte, président du Cercle de la Concorde, et F.-P. Bonnabry, l'un des hommes qui ont le plus participé à la fondation de la Fédération.

L'assemblée a désigné ensuite *Vevey* comme lieu de la prochaine assemblée. Puis elle s'est séparée après avoir pris d'excellentes décisions concernant la propagande, les relations avec la Fédération catholique ouvrière de Zurich, les représentations théâtrales, et après avoir approuvé la gestion de la *Concorde*, l'organe officiel de la Fédération, lequel paraît à Lausanne.

La Fédération catholique romande avait envoyé au Saint-Père le télégramme suivant :

« *Cardinal Rampola, Vatican, Rome.*

« La Fédération des Cercles et des Sociétés catholiques de la Suisse française, réunie sous la présidence de Monseigneur l'évêque, offre au Saint-Père l'hommage de fidélité, d'amour et de dévouement, et sollicite sa bénédiction apostolique.

BARON DE MONTENACH,
Président central ».

Le Souverain Pontife a daigné répondre par le télégramme suivant :

« *Baron de Montenach, président de la Fédération catholique romande.*

« Le Saint-Père, agréant les sentiments réitérés par votre télégramme, vous envoie sa bénédiction apostolique, ainsi qu'aux membres de la Fédération réunis.

M. Cardinal RAMPOLLA. »

La bénédiction de Léon XIII est arrivée pour la réunion de dimanche soir. L'assemblée en a écouté debout la lecture et a poussé un triple hourrah en l'honneur du Vicaire du Christ.

Dimanche matin, la musique de la *Concordia* a salué le réveil de l'astre du jour par une diane, et s'est ensuite transportée à la gare pour recevoir les membres des Sociétés fédérées. Un cortège s'est formé et s'est rendu au Cercle catholique où était le centre de réunion.

Peu après, tous les membres et les amis de la Fédération assistaient, dans l'église Notre-Dame, à une messe basse célébrée par Mgr Deruaz. Ils se sont ensuite rendus dans la salle de la Grenette, où devait avoir lieu la séance publique. Un nombreux concours se pressait dans cette vaste enceinte, et la séance a été ouverte par un magnifique morceau de musique.

Monseigneur a appelé la bénédiction de Dieu sur l'assemblée par la récitation du *Veni Creator*.

M. *Joseph Comte*, président du Cercle de la Concordia, de Fribourg, est monté le premier à la tribune et a souhaité en excellents termes la bienvenue aux délégués des Sociétés fédérées, aux membres des Sociétés fédérées venus du dehors, ainsi qu'aux membres des Sociétés qui, sans faire partie de la Fédération, ont voulu participer à cette réunion, enfin aux représentants du Conseil d'Etat et aux diverses autorités toujours si empressées d'encourager la jeunesse catholique.

M. *de Montenach* a remercié Sa Grandeur de la bienveillance toute paternelle dont elle entoure les nombreuses associations de son diocèse, et plus spécialement la Fédération romande, qui est née de ses soins et s'est formée sous ses auspices.

Ensuite, dans un rapport brillant que nous espérons publier prochainement, le nouveau président central de la Fédération nous a entretenu du but poursuivi par celle-ci, et qui est de conserver la pureté de la foi et l'intégrité des mœurs chez les jeunes gens. Nous assistons à des efforts incessants, dirigés avec beaucoup d'habileté, pour attirer la jeunesse dans d'autres sociétés ; on les prend déjà sur les bancs des écoles ; on les groupe sous des drapeaux en apparence patriotiques. Pendant longtemps les catholiques n'ont pas su organiser sur ce terrain une résistance pratique, et encore aujourd'hui ils sont bien en retard et bien insuffisamment organisés.

On s'est butté à deux obstacles, l'hostilité et l'indifférence, l'hostilité provenant des rivalités et se servant du dénigrement, l'indifférence qui s'explique par l'affaiblissement du lien familial, par l'isolement et les promiscuités de l'atelier. Pour remédier à ces maux, il faut créer de toutes pièces une seconde famille, famille artificielle, où le jeune homme trouve une atmosphère saine et réconfortante. On se plaint que, même dans nos villes catholiques, la jeunesse échappe à l'action du pasteur et du patron, et qu'elle se laisse entraîner dans le scepticisme, l'indifférentisme et le socialisme. M. Kannengieser a constaté à combien de difficultés se buttent les cercles ouvriers en Allemagne, combien il fallut de tact et d'habileté pour combiner, dans la juste mesure, les amusements qui attirent la jeunesse avec les pensées sérieuses qui la fortifient dans la foi et dans le bien.

A Fribourg, nous avons le Cercle de la Concordia, seul adhérent à la Fédération, qui compte 80 membres actifs ; c'est beaucoup trop peu. Cette association n'a pas obtenu tous les concours sur lesquels elle aurait dû pouvoir compter. Nous n'agissons pas avec ensemble, et nos forces morcelées comptent à peine. Pourtant, le gouvernement ne nous marchande pas son louable concours, mais ce concours ne suffit pas à tout. Il faudrait pouvoir répondre à la propagande de nos adversaires, trop habilement conduite, par une autre propagande. Nous ne nous occupons pas des étrangers, dont beaucoup viennent chez nous attirés par notre bonne réputation. Qu'arrive-t-il alors ? C'est que ces étrangers nous échappent et que nous les retrouvons dans les cortèges du 1er mai.

M. de Montenach expose en terminant la nécessité d'un groupement avec une direction centrale, qui réunisse les efforts des Sociétés existantes et qui prépare d'autres créations. Le canton de Fribourg doit mettre à profit cette période de calme politique pour travailler au relèvement social et moral et préparer la restauration du règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

(A suivre.)

CONFÉDÉRATION

Monnaie. — Les résultats de l'enquête faite sur la circulation des écus et des pièces de monnaie divisionnaire italienne

ne sont qu'approximatifs. En effet, il n'est pas possible de faire la statistique des milliers de pièces italiennes, qui sont entre les mains du public.

Il est bon de savoir cependant que la Suisse se trouve, au bout de chaque année, redevable envers l'Italie de six à sept millions de francs pour rétablir le bilan postal. L'administration fédérale s'arrange à affectuer ce paiement en écus et en pièces de monnaie italienne. Dans le cas où le traité de 1868, qui règle ces matières, viendrait à être dénoncé, l'Italie aurait un délai de cinq ans pour opérer le retrait de ses monnaies.

Simplon. — Nous lisons dans la *Gazette du Valais* :

« Le Conseil d'Etat du Valais ayant pris connaissance d'une demande de concession, de M. Masson, banquier, pour une nouvelle traversée du Simplon, demande qui lui est transmise par le département fédéral des chemins de fer, décide d'en faire part au gouvernement de Fribourg et de l'inviter, en qualité de Vorort, à vouloir bien prendre l'initiative d'une conférence à provoquer entre les cantons intéressés. »

Revisions constitutionnelles. — Le peuple tessinois et le peuple grison ont voté hier sur des revisions constitutionnelles.

Les deux projets sont adoptés.

La principale modification proposée à la constitution grisonne est l'introduction du système des départements dans le gouvernement, avec 5 membres au lieu de 3, le nombre actuel. Leur élection aurait lieu par le peuple ce qui a été une condition mise par les conservateurs à l'adoption de la mesure. Le parti libéral tient avant tout au système des départements, le parti conservateur à l'élection par le peuple. Le droit d'initiative est aussi étendu par le nouveau projet, pour les lois du moins.

Le projet tessinois maintient le vote proportionnel pour les élections au Grand Conseil. Il l'étend à l'élection du Conseil d'Etat, qui sera faite par le peuple, de même que l'élection du Tribunal d'appel, du président de la Chambre d'accusation, des tribunaux de district et des justices de paix et des conseillers aux Etats.

Le peuple aura le droit de révoquer le gouvernement; il faudra 5000 signatures pour le referendum facultatif et 7000 pour le droit d'initiative en matière constitutionnelle.

NOUVELLES DES CANTONS

Ligne de montagne. — Samedi, a eu lieu une course d'essai sur la ligne à crémaillère Interlaken-Lauterbrunner-Wængernalp-Grindelwald-Interlaken. La Compagnie a invité un certain nombre de journalistes de Suisse et de l'étranger à y assister.

Le train est parti d'Interlaken à 9 h. 15 pour arriver à 11 h. sur le Wengernalp. Il est rentré ici à 5 ½ heures du soir, après trois heures d'arrêt sur la hauteur.

La Compagnie du chemin de fer du Rothhorn projette de construire un hôtel sur le sommet de la montagne, moyennant un emprunt hypothécaire garanti par l'ensemble de ses immeubles.

ÉTRANGER

CHRONIQUE GENERALE

Mort de Renan. — Renan est mort dimanche matin à 6 h. 20, des suites d'une affection cardiaque, compliquée par une congestion pulmonaire.

Il avait subi dans la nuit une douloureuse opération, nécessitée par le gonflement du ventre et des jambes.

M. Renan était alité depuis sept jours; mais dès le commencement de l'année sa santé avait donné des inquiétudes à ceux qui l'entouraient. Il partit néanmoins pour la Bretagne et ce changement d'air parut lui faire du bien. De retour à Paris, il reprit ses promenades quotidiennes.

Mais ses forces déclinaient de plus en plus et l'on craignait à chaque instant une attaque fatale.

Mardi dernier un rhume se déclara, qui dégénéra en congestion pulmonaire.

Ernest Renan est mort au collège de France où il habitait, sans souffrances et sans agonie. Ses derniers moments ont été paisibles.

Il est inutile de dire qu'aucun prêtre n'avait été appelé à son chevet.

Affaires bulgares. — Voici le texte de la note adressée par le gouvernement russe à la Porte. Cette note a été envoyée par M. Schichkine à M. Jadowski, chargé d'affaires de Bulgarie à Constantinople :

Les commentaires auxquels la récente visite de M. Stambouloff a donné lieu de tous côtés, la sensation qu'elle a produite dans le public et dans la presse nous oblige d'appeler l'attention de la Porte sur l'impression produite sur le gouvernement impérial par cet incident. Sans y attacher une importance exagérée, nous ne pouvons que dire le regret avec lequel nous en avons été les spectateurs.

Vos communications successives nous ont informés de l'arrivée de M. Stambouloff à Constantinople et de la réception qui lui a été faite. Des communications confidentielles nous ont été fournies à ce sujet par les ministres ottomans et par le sultan lui-même. L'ambassadeur de Turquie à Saint-Pétersbourg a également dit, d'après les instructions du sultan, que M. Stambouloff n'avait reçu aucun ordre de venir à Constantinople, que son voyage avait été une surprise et qu'il ne modifiait en rien l'attitude de la Turquie en présence d'un état de chose existant en Bulgarie au mépris des traités.

Tout en prenant note de ces assurances, nous ne pouvons vous cacher qu'elles ne nous ont pas éclairés sur l'incident en question, lequel suivit de si près les exécutions de Sofia et la publication par le journal bulgare *Swoboda* de documents, œuvres d'un faussaire et dirigés contre la Russie. Les marques personnelles d'attention et les honneurs conférés à M. Stambouloff dans la capitale de l'emp re ottoman ne pouvaient pas manquer d'éveiller nos légitimes susceptibilités.

Le voyage du dictateur bulgare avait pour but évident de détourner l'attention des actes de son gouvernement, d'augmenter son prestige et d'accroître son pouvoir en Bulgarie par une apparence de succès politique. Le gouvernement ottoman, en se prêtant à cette manœuvre, n'a donc fait — involontairement, nous voudrions le croire — que donner un encouragement à un régime d'usurpation dans la principauté, régime dont l'existence officielle n'a pas été reconnue par l'Europe. Nous ne pensons pas que les réceptions faites à MM. Grécoff et Natchewitch puissent être invoquées comme servant de précédent à l'affaire actuelle. Au contraire, elles constituent plutôt une aggravation. En graduant de cette façon ses actes de courtoisie envers les politiciens bulgares jusqu'à M. Stambouloff lui-même, le gouvernement ottoman se donne l'apparence de désirer consacrer indirectement le régime existant aujourd'hui malheureusement à Sofia, et de perpétuer ainsi l'instabilité politique résultans d'un ordre de choses universellement reconnu comme constituant un danger permanent pour la sécurité et la paix de l'Europe. En recevant comme il l'a fait M. Stambouloff, le gouvernement ottoman n'a pas eu d'égards envers un pouvoir auquel la Turquie n'a jamais cessé de prodiguer ses protestations d'amitié.

Nous croyons devoir appeles la plus sérieuse attention de la Porte sur les considérations ci-dessus, qui indiquent peut-être pour l'avenir un danger pour les droits vitaux de l'empire ottoman, lesquels reposent sur l'observation des traités, avec lesquels la situation présente en Bulgarie est en contradiction directe.

Vous serez assez bon pour communiquer cette dépêche à Saïd pacha, et pour lui en laisser copie.

En même temps que la note ci dessus, le chargé d'affaires de Russie a communiqué à la Porte, à titre de commentaire, des extraits de lettres qu'il avait reçues de M. Schichkine.

Celui-ci rappelle la violence des derniers actes de M. Stambouloff et ajoute que les vues du czar sur cette question sont immuables. Tout en conservant la même magnanime bienveillance pour la Bulgarie, le czar s'en tient fermement au traité qui a consacré son existence après que le sang russe eut émancipé et appelé à la vie la principauté, si cruellement éprouvée aujourd'hui par le régime d'usurpation qu'il est impossible à la Russie de reconnaître comme légal.

Tandis que le gouvernement de Sofia, sous les auspices de certaines puissances, essaie de se consolider et de faire tourner à son avantage certaines méthodes de réclame personnelle, la Russie demeure fidèle aux principes qui l'ont inspirée depuis le début. Elle ne reconnaît pas le triste état de choses toléré par d'autres puissances signataires du traité de Berlin et même par la cour suzeraine, au détriment de la tranquillité générale. Elle s'en tient aux principes de droit et d'équité sur lesquels reposent toute paix solide et toute prospérité réelle. Dans sa puissance et dans l'équité de ses desseins, la Russie peut attendre sans anxiété que l'œuvre du temps se consomme.

NOUVELLES DU JOUR

France. — M. Carnot a accepté l'invitation de la délégation de Lille d'aller assister aux fêtes du centenaire de la levée du siège de Lille.

— A la suite de pluies torrentielles et d'un violent orage, samedi, une partie du bas Marseille, notamment le quartier de la Bourse, a été inondé; les dégâts matériels sont considérables.

— A la suite d'une conférence anarchiste faite vendredi soir à la brasserie du Chalet, à Grenoble, par le compagnon parisien Tennevin, comptable, le même qui fut condamné à deux ans de prison à l'occasion des événements du 1er mai 1890, à Vienne, le compagnon Joseph Auffret, âgé de 21 ans, typographe, originaire du Morbihan, vient d'être arrêté.

Auffret avait prononcé, au cours de la conférence, un discours par lequel il engageait les jeunes soldats à l'insoumission, à la désertion et au meurtre des chefs, s'ils étaient incorporés par force.

— Le choléra est en décroissance au Portel. Il n'y a plus que 15 malades en traitement. Depuis 48 heures aucun décès ne s'est produit.

— A Paris, dans la journée du 29 septembre, 10 décès cholériques.

— Le comité d'hygiène, consulté sur la demande du ministre de l'instruction publique, a émis l'avis qu'il n'y a pas lieu de reculer la rentrée des élèves, sauf au Havre, par mesure d'extrême prudence et à condition que les élèves ne puissent boire que de l'eau saine. Là où l'eau ne présenterait pas toutes les garanties désirables, elle devrait être bouillie.

Angleterre. — On dit que les crédits militaires pour le budget prochain présenteront une augementation de cinq millions et demi. Comme on peut prévoir une plus-value de deux millions sur le rendement des droits d'entrée, il reste à trouver trois millions et demi pour faire face aux exigences du budget militaire.

— Les trois quarts des maitres filateurs de Manchester ont décidé d'appliquer immédiatement leur décision de réduire les salaires de 5 %. Dans le cas d'une grève, les filateurs dont les usines ne seront pas fermées devront verser deux centimes et demi par broche à la caisse de la fédération.

Allemagne. — L'empereur ouvrira en personne la prochaine session du Reichstag pour bien en démontrer l'importance.

— Le *Moniteur de l'Empire* publie un avis du chancelier de l'empire annonçant la nomination d'un commissaire sanitaire impérial pour les territoires des rives du Rhin, avec siège à Coblence.

M. Liebknecht a fait, vendredi, à Carlsruhe, un conférence devant deux mille personnes. Il a déclaré que les nouvelles des journaux relatives aux molestations qu'il aurait eu à subir de la part de la police à Lyon, ou ailleurs, étaient d'origine chauvine.

— A Hambourg, la décroissance de l'épidémie s'accentue. On n'a transporté samedi après-midi que 7 malades et 3 morts. Les malades, qui se trouvent encore en traitement dans les hôpitaux et dans les écoles seront transportés dans les baraquements. Les écoles seront desinfectées et les cours recommenceront prochainement.

La commission sanitaire a décidé que les personnes atteintes du choléra qui se refuseraient absolument à êtres conduites à l'hôpital pourront être soignées à domicile, s'il est nécessaire, aux frais de l'Etat.

Avant de continuer à faire creuser de nouveaux puits artésiens, la commission sanitaire mixte a décidé d'attendre le rapport d'un médecin spécialiste sur la qualité de l'eau des puits artésiens déjà creusés. Cette eau, claire et limpide au moment où on la retire du puits, prend, assez vite après, une coloration jaunâtre.

— La commission chargée d'une enquête bactériologique sur les eaux des conduites de la Sprée a déposé son rapport dans la séance de vendredi du conseil municipal. Les recherches de la commission établissent qu'aucun germe cholérique n'a été découvert dans l'eau des conduites de Berlin.

Autriche-Hongrie. — Le budget austro hongrois soumis aux Délégations présente un excédent de recettes de trois millions de florins.

A la Chambre des députés, le ministre des finances a exposé, au milieu des applaudissements, la situation financière. Le ministre a déclaré qu'on pourrait prochainement procéder à l'opération de la conversion.

— M. Manos, chargé d'affaires de Grèce à Vienne, a remis vendredi au comte Kalnoky une note de protestation de la Grèce contre l'attitude du gouvernement bulgare dans la Roumélie orientale. Les cercles politiques assurent que le comte Kalnoky n'a fait que répéter à M. Manos ce qu'il avait dit l'autre jour au roi Georges, savoir qu'il conseillerait au gouvernement de Sofia de donner satisfaction à la Grèce.

— Le cardinal Gruscha a décidé que le 16 octobre le 400me anniversaire de la découverte de l'Amérique serait célébré par un *Te Deum* dans toutes les églises de Vienne.

— La délégation hongroise a élu comme président le comte Louis Tisza et comme vice-président le comte Zapari. Le comte Tisza a prononcé un discours, où il a dit que rien dans la situation européenne ne peut faire appréhender une guerre prochaine.

Cependant le moment n'est pas venu de désarmer ; au contraire l'empire austro-hongrois doit compléter ses armements.

La tâche de la délégation est de trouver un moyen terme entre le besoin d'économie qui se fait sentir et les dépenses militaires urgentes. En terminant le comte Tisza a exprimé les sentiments de loyalisme du peuple hongrois a l'égard de la maison de Habsbourg aux applaudissements de toute la Chambre.

Russie. — Des nouvelles de source allemande annonçent que le choléra sévit d'une manière terrible à Riga et décime la population ouvrière. On accuse le gouverneur, M. Sinowieff, d'avoir favorisé la propagation du fléau en refusant de le connaître officiellement et en ne prenant aucune mesure pour le combattre.

Italie. — On sait que les journaux ont annoncé la réunion du congrès des jésuites à Madrid et que quelques uns d'entre eux ont même donné comme chose faite l'élection du père Martin. La *Fieramosca* de Florence met en doute l'exactitude de toutes ces nouvelles et prétend qu'elles auraient été répandues pour détourner l'attention du véritable lieu de réunion des Jésuites. 80 Jésuites sont arrivés à Florence et se trouvent actuellement réunis, dans la maison générale de l'Ordre, à Fiesole.

Nous laissons bien entendu à la *Fieramosca* la responsabilité de ses singulières révélations.

— Samedi soir a eu lieu, à Turin, la signature du contrat de mariage de Marie de Villefranches, fille ainée d'Eugène de Savoie-Carignan, avec le baron Edouard Nasi, capitaine d'artillerie. Mademoiselle Marie de Villefranches était née d'un mariage morganatique d'Eugène de Savoie avec Félicie Crozio.

Le roi a envoyé de magnifiques présents.

— Le chiffre des arrestations faites en Sicile est de 600 à peu près. Le gouvernement espère ainsi avoir délivré l'île de presque tous les mauvais garnements qui troublaient la sûreté publique.

Belgique. — Les autorités d'Anvers ont résolu d'empêcher le débarquement des émigrants, cherchant à revenir en Europe, après avoir été repoussés d'Amérique.

Maroc. — La presse espagnole tout entière s'occupe longuement de la mort du chérif d'Ouazzan.

L'*Imparcial* dit que le nouveau chérif ne sera ni un Espagrol, ni un Anglais, ni un Français : Ce sera seulement un ennemi.

FRIBOURG

Pèlerinage et bénichon. — Au lendemain du pèlerinage des Marches, le *Confédéré* a publié sur ce thème un mauvais article que nous avons pris soin de réfuter. Notre réponse n'a pas eu l'heur de plaire au *Fribourgeois* qui, depuis lors, lance contre nous les plus folles suspicions, les plus étranges insinuations. Il n'est pas dans nos habitudes de nous dérober devant des attaques imméritées. C'est pourquoi nous allons examiner en face les griefs que paraît formuler le journal bullois.

Notre article, avons-nous dit, était une réfutation du *Confédéré*. C'est donc à l'article de l'organe radical qu'il faut se reporter pour saisir le motif et la portée des réflexions de la *Liberté*. On a peut-être omis, par distraction ou à dessein, cette précaution, pourtant fort élémentaire dans une polémique.

Le *Confédéré* se permettait d'attribuer le pèlerinage à quelques prêtres d'un zèle outré et exalté. Cela n'était pas vrai et nous l'avons dit. Nous avons fait ressortir que le pèlerinage avait été annoncé et mené à bonne fin avec les encouragements et les bénédictions du Chef du diocèse. Dès lors, les critiques de la feuille radicale remontaient jusqu'à Mgr Deruaz lui-même ; c'est-à-dire, qu'elles devenaient insensées, car notre évêque vénéré s'est acquis une réputation si solidement établie de sagesse et de prudence, que personne ne pouvait prendre au sérieux des reproches comme ceux que le *Confédéré* formulait contre un pèlerinage organisé sous les auspices de Sa Grandeur.

Voilà ce que nous avons dit. Cela répond aussi à l'accusation du *Fribourgeois* qui veut voir en nous des adversaires du pèlerinage. Depuis quand est-ce faire tort à une démonstration religieuse que d'y montrer la participation de l'évêque diocésain ? D'après le même *Fribourgeois*, nous aurions incriminé le pèlerinage comme émanant d'une inspiration janséniste, et les discours qui y ont été prononcés, comme respirant des tendances jansénistes.

Nous n'avons pu faire ni l'un ni l'autre.

Nous n'avons pu, d'abord, trouver du jansénisme dans l'inspiration d'un pèlerinage approuvé et béni par Mgr. Deruaz. Une idée pareille est trop ridicule pour que nous prenions même la peine de nous en défendre.

Nous n'avons pas davantage pu suspecter de jansénisme les discours prononcés aux Marches, et cela pour deux raisons. L'une, que ces discours échappent à notre contrôle. C'est à l'évêque seul qu'il appartient de les juger. Nous avons assez d'autres tâches, sans encore nous immiscer dans ce qui ne nous regarde pas. La seconde, c'est que pour critiquer des discours, il faut les connaitre. Or, nous ne les connaissions pas

lorsque nous avons répo
Certains de ces discour
core été publiés, et no
ceux qui avaient paru,
ture à plus tard, pour
aurions quelque loisir.

Notre appréciation s
Marches en son ensem
tails, on la trouvera da
a donnée la *Liberté*. C'
complète, qui ait paru
tout ce que nous avons
nal qui cherche à nou
hostiles au pèlerinage.

Le *Confédéré* voula
organisateurs du pèle
ennemis de tout plaisir
tiers de cette fausse dé
les amusements et pro
De plus, à l'en croire,
danse avaient été absol

A ce tableau fait pour
avons opposé la simple
c'est qu'on a dansé au r
précédentes bénichons.
avait avancé un fait fau

Nous avons ensuite
théorie du *Confédéré*,
que dans les bals. La d
rium de la gaité. Quicc
quiconque ne danse pas
conque empêche de d
populations de s'épanc
gaîté.

Telle était la théori
nôtre est bien différen
nous répondu, bien d
gayer, et quand vous o
les pèlerinages à la gai
les connaissez pas. Tou
ment et sans trace de
nous pouvons vous l
rience.

Le *Fribourgeois* int
demande si la gaité
même que celle des pèl
près comme si l'on der
entre le vin qui étend
au témoignage des Li
cor hominis. On peut a
choses et les tourner o
dit, ou en occasion de
ture même des choses
autant. La gaité est to
lement elle est bonne
en Dieu ; elle est le p
ment indifférente ; que
gereuse, et quelquefoi
ble.

Ici, cependant, nou
qu'au delà d'un certai
de gaité réelle dans le
que le proverbe dit qu
tristes. C'est pour cel
cette règle historique
lique qui a apporté
qui l'y maintient. Pas
Jules Huret, dans ses
ciales que publie le
lourde et invincible t
tous les visages, tris
poignante, dès qu'on
On ne saurait, pour a
mes et saintes toutes
gaité. Nous prêter une
plus de la polémique.

D'où vient donc ce
déré, qui ne lui est p
qui est au contraire f
compatibilité entre la
pieuses, par exemp
Telle est la dernière
avons abordée dans n
fédéré. La source de
un mystère, et en l'in
sions pas mériter u
C'est le jansénisme q
piété, toujours mauss
gnée, qui proscrivait
l'humanité sous ses d

C'est de là, répét
tous les maux dont s
ont été imprégnés d
qu'un rigorisme, qui
gile, a rejeté les mas
glise. C'est là aussi
allé puiser ses idées
vieux, mais on sait
disant progressistes
vieilleries dans leur
en est la preuve irréf
les règles alphonsie
prévalu, grâce aux
pétées du Saint-Siège
des raisons de le regr

Exposition de fr
l'Exposition de fruit
bourgeoise d'horticu
Strambino pour les
jury a décerné les ré

A. AUX SOCIÉTÉS
Prix de pre
Société pomologique
Société pomologique
gine.
Prix de den
Société d'agriculture
Société d'agriculture
Société d'agricultur
régionale.

lorsque nous avons répondu au *Confédéré*. Certains de ces discours n'avaient pas encore été publiés, et nous avions dû, pour ceux qui avaient paru, en renvoyer la lecture à plus tard, pour un moment où nous aurions quelque loisir.

Notre appréciation sur le pèlerinage des Marches en son ensemble et dans ses détails, on la trouvera dans la relation qu'en a donnée la *Liberté*. C'est la seule, un peu complète, qui ait paru dans la presse. C'est tout ce que nous avons à répondre au journal qui cherche à nous présenter comme hostiles au pèlerinage.

***

Le *Confédéré* voulait faire passer les organisateurs du pèlerinage comme des ennemis de tout plaisir populaire, des héritiers de cette fausse dévotion qui hait tous les amusements et proscrit jusqu'au rire. De plus, à l'en croire, danses et ponts de danse avaient été absolument proscrits.

A ce tableau fait pour l'exportation, nous avons opposé la simple vérité, et la vérité, c'est qu'on a dansé au moins autant qu'aux précédentes bénichons. Donc le *Confédéré* avait avancé un fait faux.

Nous avons ensuite réfuté la curieuse théorie du *Confédéré*, qui ne voit de gaîté que dans les bals. La danse serait le critérium de la gaîté. Quiconque danse est gai; quiconque ne danse pas, n'est pas gai; quiconque empêche de danser, empêche les populations de s'épancher dans une douce gaîté.

Telle était la théorie du *Confédéré*. La nôtre est bien différente. Il y a, lui avons-nous répondu, bien des manières de s'égayer, et quand vous opposez, par exemple, les pèlerinages à la gaîté, c'est que vous ne les connaissez pas. Tout s'y passe fort gaiment et sans trace de tristesse et d'ennui, nous pouvons vous l'attester par expérience.

Le *Fribourgeois* intervient ici, et nous demande si la gaîté des bénichons est la même que celle des pèlerinages. C'est à peu près comme si l'on demandait la différence entre le vin qui étendit Noé, et celui qui, au témoignage des Livres Saints, *lætificat cor hominis*. On peut abuser des meilleures choses et les tourner ou en mal proprement dit, ou en occasion de mal faire. Mais la nature même des choses ne varie pas pour autant. La gaîté est toujours la gaîté, seulement elle est bonne quand on se réjouit en Dieu; elle est le plus souvent moralement indifférente; quelquefois elle est dangereuse, et quelquefois tout à fait coupable.

Ici, cependant, nous pourrions ajouter qu'au delà d'un certain degré, il n'y a plus de gaîté réelle dans le mal. C'est pour cela que le proverbe dit que: les méchants sont tristes. C'est pour cela que l'on a pu poser cette règle historique: C'est l'Eglise catholique qui a apporté la gaîté au monde et qui l'y maintient. Pas plus tard que jeudi, Jules Huret, dans ses curieuses études sociales que publie le *Figaro*, parlait de la lourde et invincible tristesse qui pèse sur tous les visages, tristesse résignée mais poignante, dès qu'on a pénétré en Russie. On ne saurait, pour autant, déclarer légitimes et saintes toutes les expansions de la gaîté. Nous prêter une semblable idée n'est plus de la polémique.

D'où vient donc cette pensée du *Confédéré*, qui ne lui est pas particulière, mais qui est au contraire fort commune, de l'incompatibilité entre la gaîté et les pratiques pieuses, par exemple, les pèlerinages? Telle est la dernière question que nous avons abordée dans notre réponse au *Confédéré*. La source de ce préjugé n'est pas un mystère, et en l'indiquant, nous ne pensions pas mériter un brevet d'invention. C'est le jansénisme qui a mis à la mode la piété, toujours maussade, toujours renfrognée, qui proscrivait le rire, et écrasait l'humanité sous ses désolantes doctrines.

C'est de là, répétons-le, que viennent tous les maux dont souffrent les pays qui ont été imprégnés de jansénisme. C'est là qu'un rigorisme, qui n'est pas selon l'Evangile, a rejeté les masses en dehors de l'Eglise. C'est là aussi que le *Confédéré* est allé puiser ses idées. C'est vieux, archivieux, mais on sait que les journaux soi-disant progressistes n'ont guère que des vieilleries dans leur étalage. Le *Confédéré* en est la preuve irréfutable. Dieu soit béni, les règles alphonsiennes ont aujourd'hui prévalu, grâce aux directions souvent répétées du Saint-Siège; le *Confédéré* a seul des raisons de le regretter.

Exposition de fruits. — A la suite de l'Exposition de fruits que la Société fribourgeoise d'horticulture a organisée au Strambino pour les 1, 2 et 3 octobre, le jury a décerné les récompenses suivantes:

A. AUX SOCIÉTÉS OU CORPORATIONS

Prix de première classe.

Société pomologique du district du Lac.
Société pomologique du district de la Singine.

Prix de deuxième classe.

Société d'agriculture d'Alterswyl.
Société d'agriculture de Cournillens.
Société d'agriculture de Cormondes, école régionale.

Prix de troisième classe.

Société de Neyruz.

B. AUX PARTICULIERS

Prix de première classe.

Conus, François, jardinier chez Mme la marquise de Maillardoz, à Rue, premier prix avec félicitations du jury.
Cressier, Henri, à Lugnorre.
Orphelinat Marini, à Montet.
Schmutz, J.-J., à Hochstettler, Ueberstorf.
Ermel, Fritz, à Ermelsburg.
Bæchler, Jean, Ochsen, Morat.
Hospice de Marsens.
Gillet, Jean, à Montbovon.
Berger, Florentin, à Prez.
Jœhr, Rodolphe, à Courgevaud.

Prix de deuxième classe.

Siffert, J., à Ueberstorf.
Jaquet-Bersier, Jos., à Grolley.
Jungo, Jos., à Calmitz (Guin).
Jenny, Joh.-Jos., à Guin.
Genoud, frères, au Petit-Rome, Fribourg.
Bochud, syndic, à Corminbœuf.
Noyer, Louis, jardinier, à Villars-les Joncs.
Page, Cyprien, fermier à Tory.
De Rœmy, Louis, à Agy.
Hôpital bourgeois de Fribourg.
Ansermet, frères, à Montbrelloz.
Vacheron-Jaunin, Ed., à Mur (Vuilly).
Remy, Aug., ancien receveur, à Bulle.
Limat, rév. curé, à Montbovon.
Ducottterd, Pierre, à Léchelles.
De Reynold, Alphonse, à Cressier.

Prix de troisième classe.

Pache, Antonin, syndic à Chandon.
Vonderweid, veuve, à Richterwyl.
Perroud, frères, feu Charles, à Berlens.
David, au Sonnenberg, Fribourg.
Lottaz, Théophile, à Rœmiswyl.
Hartmann, Aloys, receveur à Fribourg.
Berset, Romain, à Villargiroud.
Cotting, Jules, à Ependes.
Guillain, Julien, à Courtion.
Guillet, Edouard, à Russy.
Chassot, Antoine, à Orsonnens.
Conus, Isidore, syndic au Saulgy.
Collaud, Emmanuel, à Saint-Aubin.
Despond, Adrien, à Corminbœuf.
Chervet, Marie, veuve, à Praz (Vuilly).
Grandgirard, Isidore, syndic à Cugy,
Seydoux, adjudant de gendarmes, aux Dailles.
Cuennet, Jacques, à Chésopéloz.
Schoris, Alfred, jardinier à Bethléem.
Schuler, Alfred, à La Corbaz.

Mentions honorables.

Ody, huissier, à Vaulruz.
Grandjean, à Villars-sur-Glâne.
Gutknecht, Jacob, à Cormondes.
Pythoux, fermier, au Bugnon.
Ruffieux, Pierre, à Niedermont (St-Antoine).
Papillon, Jean, à Givisiez.
Droux, Rosalie, à Vuisternens-en-Ogoz.
Wyss, Eugénie, à Corminbœuf.
Rumoz, Jean, à Chevrilles.
Clerc, Antoine à Rossens.
Favre, instituteur, à Corpataux.
Rey, frères, à Pensier.
Villet, député, à Vuisternens-en-Ogoz.
Kolly, caissier, à Fribourg.
Haas, Jacob, à Fribourg.
Schafer, Joseph, à Balsinger.
Hertig, Jean, à Fribourg.
Berset, Josué, à Cormérod.

Les prix, dans chaque catégorie, sont placés d'après l'ordre d'inscription des exposants.

Hors concours.

Esseiva, les hoirs d'Ignace, à Fribourg, pour raisins du Valais.

Baccalauréat-ès-lettres. — Une réunion extraordinaire du baccalauréat ès lettre aura lieu les 6, 7 et 8 octobre courant, dès 8 heures du matin, au Lycée de Fribourg.

L'examen oral, fixé au 8 octobre, est public. *(Communiqué).*

Nomination. — C'est dans les troupes d'administration que M. Victor Genoud, de Châtel-Saint-Denis, à Fribourg, a été nommé lieutenant.

Église des RR. PP. Cordeliers

Mardi 4 octobre

FÊTE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

A 9 heures, office solennel, sermon français.

A 3 ¼ heures, Vêpres et Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Exposition du Très Saint-Sacrement dès 6 heures du matin jusqu'après l'office.

†

Madame Brigitte Musy-Frésey, Monsieur et Madame Pl. Musy-Savoy à Bossonnens, Monsieur et Madame M. Musy-Berguin, prof. à Fribourg, Monsieur et Madame P. Moura-Musy à Grandvillard, Monsieur et Madame N. Renevey-Musy à Villarimboud ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver dans la personne de leur regretté époux, père et beau-père

Monsieur Michel MUSY

ancien syndic de Bossonnens, décédé le 30 septembre dans sa 81me année.

R. I. P.

M. SOUSSENS, *rédacteur*.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Bien que les vacances soient terminées depuis un mois, les agents de change se plaignent sans relâche de la nullité des affaires. C'est peut être une manie. Après tout, un calme relatif vaut mieux qu'une fièvre de spéculation. Nous avons constaté qu'en un seul jour de la somaine dernière il s'est fait 57 marchés cotés en bourse de Genève, 45 à Bâle et 32 à Zurich. C'est déjà quelque chose. La tendance est généralement bonne; les cours s'affermissent, progressent. C'est l'indice que les affaires vont reprendre. Cette reprise en automne est le prodrome ordinaire d'une hausse du taux de l'escompte. Mais l'argent est si abondant que la hausse se laissera un peu prier cette fois.

Le canton du Tessin vient de dénoncer le remboursement de son emprunt 4 ½ % de un million et demi pour le 1er avril prochain; cet emprunt sera converti en un nouveau à 4 %, dont on ne connait pas encore le cours.

La dénonciation des cédules 4 % de la Caisse hypothécaire fribourgeoise en cédules 3 ¾ va donner lieu à un nouveau classement des capitaux. Messieurs les rentiers ne seront pas si à plaindre que les pauvres gens pourraient le croire d'après certaines lamentations; ils n'auront que l'embarras du choix. Outre que le 3 ¾ offert par la Caisse hypothécaire constitue un joli revenu, voici déjà de bons Samaritains qui viennent leur offrir l'huile réconfortante d'un ¼ % de plus. Ainsi la maison Weck et Aeby offre des obligations financières de la Banque hypothécaire suisse à 4 % au pair. Cette Banque est fort bien administrée et présente d'excellentes garanties.

La Caisse d'amortissement accepte aussi des cédules de la Caisse hypothécaire contre des obligations 4 % de la ville de Fribourg au cours de 100 ¾ plus l'intérêt couru.

Il s'est traité, ces derniers jours, des obligations 4 ¼ % de l'Union financière fribourgeoise au pair.

Nous pourrions signaler aussi, comme un excellent placement, les obligations 4 % de la Banque foncière du Jura, à Bâle. Cette banque ne prête que sur hypothèque, exceptionnellement sur titres hypothécaires de premier choix. Elle possède un fonds de réserve de un million et un capital de garantie de 8 millions de francs. L'administration est composée des plus riches et des plus honorables maisons de Bâle. Le Directeur est un ancien député du Jura catholique au Grand Conseil de Berne. On peut se procurer des obligations de la Banque foncière du Jura à la Caisse d'amortissement avec garantie d'intérêt pour 5 ans à 4 %.

Nous souhaitons, d'ailleurs, plein succès à la conversion des cédules de la Caisse hypothécaire, mais, pour cela, il ne sera peut-être pas de trop — c'est un conseil d'ami — de mettre un peu plus d'huile dans certains rouages, de traiter les affaires pour les affaires et de faire abstraction de certaines susceptibilités politiques.

COURS HEBDOMADAIRE DES VALEURS

OBLIGATIONS	Intérêts %	24 septembre Offre	24 septembre Demande	1er octobre Offre	1er octobre Demande
Confédération 1889	3 ½	102.—	100 80	101.30	101.20
» 1890	3	94.—	93.90	94.—	93.80
Etat de Fribourg 1887	3 ½	—	—	97.—	96.50
» Vaud 1887	3 ½	98 60	98.40	—	—
» Berne 1887	3 ½	98.50	98.40	98.60	98.30
» Valais 1876	5	112.—	—	111.—	—
Ville de Fribourg 1890 et 1892	4	101.50	—	101.—	100.50
» Bulle 1885	4	104.—	102.—	104.—	102.—
Ponts suspendus, coup. No 2, 1855	0	—	92.—	—	92.—
» » » 3, 1855	0	—	70.—	—	70.—
» » » 4, 1855	0	—	40.—	—	40.—
Bulle-Romont 1866. (plus 27 coupons semestr. de f. 15)	6	—	40.—	—	40.—
Suisse-Occidentale 1878	4	101.40	101.10	101.50	101.20
Union financière fribourgeoise 1890	4 ¼	—	97.—	—	100.—
Caisse hypothécaire, cédules	4	100.25	100.—	100.—	—
Crédit foncier fribourgeois 1886	4	—	96.—	—	96.—
» » » 1890	4 ¼	—	100.—	—	100.—

ACTIONS	Dern. divid. %	de fr.			
Caisse hypothécaire fribourgeoise	5.2	500.—	610	—	610	590
Banque cantonale fribourgeoise	5	500.—	—	545	—	550
Crédit agric. et indust. à Estavayer	6	350.—	—	440	—	440
Crédit gruyérien, à Bulle	6	500.—	—	500	—	500
Crédit foncier fribourgeois à Bulle	4	500.—	—	350	—	350
Banque populaire de la Gruyère	6	200.—	—	260	—	260
» » Glâne	6	100.—	—	103	—	104
Union financière fribourgeoise	0	250.—	—	200	—	200
Filature de Fribourg	0	250.—	—	150	—	—
Engrais chimiques de Fribourg et Renens	5	500.—	—	525	—	525
Jura-Simplon privil.	2.4	500.—	485	470	—	450
» ordin.	0	200.—	112	112	111	109
» bons de jouissance	0	50.—	13	12	12	11
Bulle-Romont	0	500.—	—	10	—	10
Société de navigat. Neuchâtel et Morat	0	250.—	—	5	—	5

LOTS	Intérêt	remboursement minimum			
Etat de Fribourg, 1860	0	fr. 22.—	27.—	26.75	27.—	26.75
» Genève	3	» 100.—	102.50	102.60	102.50	102.25
Ville de Fribourg 1878	0	» 14.—	13.—	12.75	13.25	13.—
Communes fribourg., 3 % diff. 1887	0	» 50.—	48.20	48.—	48.20	48.—

Le prix des obligations doit être compris par 100 fr. du capital nominal; on ajoute l'intérêt couru. Pour les actions, on indique le prix par unité, capital et dividende courant compris.

Soldes en soieries, avec rabais de **25 %** — **33 ⅓ %** et **50 %** sur les prix originaux. Echantillons par retour. G. Henneberg, à Zurich. (521)

(516) **The Bérard** le meilleur des Purgatifs et Dépuratifs. Maux de Tête et d'Estomac; Embarras Gastrique, Ulcères, Acreté du Sang, Constipation. 1f 25 toutes Pharm.

ON DEMANDE

pour le 15 octobre, une fille de toute confiance pour salle à manger, connaissant bien le service et sachant coudre et repasser.

S'adresser à l'**Agence fribourgeoise d'annonces**, à **Fribourg.** (1549)

RAISINS DE TABLE

délicieux, toujours frais, en caissettes de 5 kilos, franco, contre remboursement, à fr. 2.75. H 1866 Lg (1403)

G. Anastasio, Lugano.

C'est un grand avantage de pouvoir varier la nourriture des convalescents; pour cet usage le **pain de Malt** et le **Zwieback de Malt** se recommandent en première ligne — et s'emploient beaucoup pour les petits enfants.

En vente: **Boulangerie Bessner, Fribourg.** H 700 F (907/499)

PIANOS *Location. — Echange. Vente.* **Accordage**

Magasin de musique et instruments en tous genres

OTTO KIRCHHOFF 1553

114, rue de Lausanne, à **Fribourg.**

A LOUER

2 jolies chambres meublées. S'adresser à la Cordonnerie populaire. (1550)

Grande foire de Bulle

DITE DE LA SAINT-DENIS

A l'occasion de la grande foire de la Saint-Denis, qui aura lieu à Bulle le mercredi 5 et jeudi 6 octobre, la Compagnie Bulle-Romont organisera les trains supplémentaires voyageurs ci-après:

Romont, dép. 6 h. 42 du matin.
Bulle, arr. 7 h. 35 du matin.
Bulle, dép. 4 h. 53 du soir. 1560/850
Romont, arr. 5 h. 42 du soir.

Des trains supplémentaires pour marchandises et bestiaux sont de même prévus et auront lieu suivant les besoins.

Un jeune homme intelligent et sachant les deux langues, trouverait de l'occupation.

S'adresser à la **Librairie de l'Université**, à **Fribourg.** (1559)

Société suisse des Commerçants

SECTION DE FRIBOURG

Messieurs les sociétaires et non-sociétaires sont avisés que les cours d'enseignement commenceront courant octobre.

Branches d'études :

Cours de français supérieur et inférieur.
» d'allemand » »
» d'anglais.
» d'italien.
» de comptabilité.
» de correspondance commerciale.
» de géographie commerciale.
» de littérature.
» d'arithmétique commerciale.

Eventuellement organisation d'autres cours.

Prix du cours de 30 heures :
Pour les sociétaires : 4 francs.
Pour les non-sociétaires : 8 »
S'inscrire aux adresses ci-dessous.

Messieurs les professeurs qui ont l'intention de prendre la direction de l'un ou l'autre de ces cours, sont priés de s'annoncer auprès du chef des cours, M. **Isell**, chez MM. Schmid, Baur et Cie, ou à l'*Agence Haasenstein et Vogler*, où ils obtiendront tous les renseignements nécessaires. (1500)

A LOUER

un logement de 4 pièces (25 fr. par mois avec part au jardin). Entrée par l'escalier du Collège. S'adresser au *magasin de musique Otto Kirchhoff, 114, rue de Lausanne.* H 1355 F (1503)

Raisins de table du Piémont
excellents, jaunes, à 3 fr. 50.
Raisins de table du Tessin
1er choix, à 2 fr. 50 la caissette de 5 kilos, franco, contre rembours. (1480)
G. ANASTASIO, Lugano.

A VENDRE

dans la rue de Lausanne, à Fribourg, une maison de 4 étages, très bien située, avec magasin et arrière-magasin au rez-de-chaussée, bûcher, cave, cour, le tout d'un rapport assuré.

Pour ultérieurs renseignements, s'adresser à **M. Schorderet**, notaire, à **Fribourg.** (1477)

Elixir Stomachique de Mariazell.
Excellent remède contre toutes les maladies de l'estomac
et sans égal contre le manque d'appétit, faiblesse d'estomac, mauvaise haleine, flatuosités, renvois aigres, coliques, catarrhe stomacal, pituite, formation de la pierre et de la gravelle, abondance de glaires, jaunisse, dégoût et vomissements, mal de tête (s'il provient de l'estomac), crampes d'estomac, constipation, indigestion et excès de boissons, vers, affections de la rate et du foie, hémorrhoïdes (veine hémorrhoïdale). — Prix du flacon avec mode d'emploi: **Fr. 1,** flacon double **Fr. 1.80.** Dépôt central: pharm. „zum Schutzengel" **C. Brady à Kremsier** (Moravie), Autriche. Dépôt général d'expédition pour la Suisse chez **Paul Hartmann** pharm. à **Steckborn. Dépôt à**

Schutzmarke.
C. Brady

Fribourg : *Pharm. Boéchat et Bourgknecht ; Charles Lapp, droguerie.* — **Bulle :** *Pharm. Rieter ; pharm. Magnenat ; pharm. Gavin.* — **Châtel-St-Denis :** *Pharm. E. Jambé.* — **Estavayer :** *Pharm. Porcelet.* — **Morat :** *Pharm. Golliez, ainsi que dans la plupart des pharmacies en Suisse.* (25)

(1516) Des **Potages** et du **Concentré** **MAGGI** viennent d'arriver chez **François Guidi.**

CIERGES D'ENTERREMENTS et d'ÉGLISE

garantis en cire pure

de la MAISON L. PHILIPONA, FRIBOURG

SE TROUVENT CHEZ :

M. Stajessi, à *Romont.*
M. Gremion, à *Gruyères.*
Mme Liaudat, à *Châtel-St-Denis.*
Mlle Gillet, à *Albeuve.*
Mlle V. Corboz, à *La Tour.*
Mme Favre, Marie, à *Broc.*
Mlle Bérard, à *Autigny.*
Mme Currat, à *Grandvillard.*
Mlles Favre, à *Courtion.*
Mme Spæth, à *Tavel.*
Mlle Vionnet, à *Attalens.*
M. Kroug, à *Cugy.*
M. Constant Brique, à *Farvagny.*
M. Dougoux, nég., *Estavayer-le-Gibloux.*
M. Masson, à *Chêne-Bourg.*
M. Ecœur, à *Val-d'Illiez.*
M. Sépibus, à *Sion.*
M. Crépin, à *Alle* (Jura).
M. Donnet, à *Trois-Torrents.*
Mme Ve Grangier, à *Estavayer.*

☞ **NB. L'attention étant aujourd'hui attirée sur les prescriptions liturgiques, en matière de cierges, je crois devoir faire connaître que mes cierges sont garantis en cire pure et que je possède, en outre, l'attestation de son Em. le cardinal Parocchi.** (1236/204)

LÉON PHILIPONA.

PARIS GRANDS MAGASINS PARIS

DU LOUVRE

Les plus vastes du Monde

SAISON D'HIVER

Les **Grands Magasins du Louvre** de Paris ont l'honneur d'informer leur clientèle d'Europe que le magnifique Catalogue illustré des Modes nouvelles en langues **FRANÇAISE, ALLEMANDE, ITALIENNE, ANGLAISE, ESPAGNOLE, PORTUGAISE** et **HOLLANDAISE** est actuellement en préparation.

Il sera envoyé par la poste et **FRANCO,** à tous les clients des **Grands Magasins du Louvre.** Les personnes non clientes qui désireraient le recevoir, sont priées d'en faire la demande, par lettre affranchie, à

Monsieur le Directeur des Grands Magasins du Louvre, A PARIS.

Les **Grands Magasins du Louvre** de Paris ont fondé une maison de réexpédition à Bâle, afin d'éviter des inconvénients fâcheux qui se présentent lorsque l'on se sert d'intermédiaires.

Jusqu'au 31 décembre prochain et sauf modifications au tarif actuel des douanes, les envois ont lieu **FRANCO DE PORT** dans toute la Suisse à partir de 25 fr., moyennant 5 % ajoutés au montant de la facture.

LES GRANDS MAGASINS DU LOUVRE DE PARIS n'ont aucune succursale en Suisse

INTERPRÈTES DANS TOUTES LES LANGUES H 7612 F (1551)

Le véritable

COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ

recommandé par de nombreux médecins, est reconnu depuis 18 ans comme la préparation ferrugineuse la plus digeste et la plus active contre :

Anémie
Pâles couleurs
Manque d'appétit
Migraine
Epuisement
Mauvaises digestions
Crampes d'estomac

MARQUE DE FABRIQUE DÉPOSÉE.

Réparateur des forces
Reconstituant
Régénérateur
pour
Tempéraments affaiblis
Convalescents
Personnes délicates
Vieillards, femmes débiles

Récompensé dans les expositions universelles et internationales. Seul véritable avec la marque des deux palmiers. *Dépôt général :* **Pharmacie GOLLIEZ, Morat.** En vente en flacons de **fr. 2.50** et **5 fr.** dans les :

Pharmacies Boéchat et Bourgknecht, Cuony, Esseiva, Pittet, Schmidt, Thürler, Kohler, à *Fribourg ;* Gavin, Rieter, Sudan, à *Bulle ;* Robadey, à *Romont,* Jambé, *Châtel ;* Porcelet, à *Estavayer.* (346/178)

L'UNION

Compagnie d'assurances sur la vie humaine, fondée en 1829

Etablie à PARIS, 15, Rue de la Banque, 15

Assurances sur la vie entière, mixtes et à termes fixes, etc.
Rentes viagères immédiates ou différées.
Achat de nues-propriétés.

La Compagnie est représentée à **FRIBOURG** par M. **Léon GIROD,** agt général, rue Saint-Pierre ou rue du Tir, 320. On demande des agents à Bulle, Romont, Estavayer, Morat, etc. (1391)

Album illustré des chemins de fer

ET BATEAUX SUISSES

Siège social et Direction : Escaliers-du-Marché, 15-16, Lausanne

Seule publication paraissant en trois langues et distribuée **gratuitement** à plusieurs milliers d'exemplaires en Suisse, France, Italie, Angleterre, etc., etc.

L'Administration attire l'attention de ses nombreux clients et du public en général qu'en présence de l'éclatant succès obtenu par l'**Album illustré des chemins de fer et Bateaux suisses,** d'autres publications similaires se créent en se servant de nos titres.

Pour éviter toute confusion, nous avons l'honneur de vous informer que tous nos représentants sont munis de leur carte de légitimation, signée par l'*Administrateur* **A. Rochat,** à *Lausanne.* (1472)

Tout ordre ou tout renseignement doivent être adressés à l'adresse ci-dessus.

FRUITS DE TABLE

frais et sains, en caisses de 50-100 kilos, bien emballés, à des prix modérés, pour toute station de la Suisse et de l'étranger. H 1304 F (1431)

AEBISCHER & SCHNEUWLY, *Exportation de fruits,* à **SCHMITTEN,** *près Fribourg* (Suisse).

Cordes pour Transmissions

Câbles pour vaisseaux, poulies et ascenseurs,
de toute 1ère Qualité, sont fournies par la
Fabrique de ficelles de Schaffhouse.
(268)

Brevet annoncé dans tous les Etats et déjà concessionné dans plusieurs pays

Café de Malt Kathreiner Kneipp

avec goût et arôme du café en grains

la meilleure, la plus appréciée et la plus salutaire des additions au café

et en outre la moins coûteuse.

Le café de Malt pur est une boisson délicieuse, principalement pour femmes, enfants, personnes anémiques, nerveuses, etc.

Recommandation principale pour sa préparation :

Moudre les grains et laisser bouillir au moins **5 minutes**

Ne se vend jamais en vrac, mais paquets d'origine, avec la marque déposée comme ci-contre.

Prix: **Fr. 0,60** le paquet d'un ½ kilo.
» **0,35** » » ¼ »
» **0,15** » » 100 gr.

L'essayer, c'est l'adopter pour toujours

Se vend chez les meilleurs épiciers et droguistes.

FRANZ KATHREINER'S NACHFOLGER (383)
Vilhelm et Brougier
Berlin — Munich — Vienne — Zurich

GOLLIEZ

uis 18 ans comme
active contre:
ur des forces
onstituant
énérateur
pour
ments affaiblis
valescents
nes délicates
, femmes débiles
nales. Seul véritable
GOLLIEZ, Morat. En

ittet, Schmidt, Thurler
dey, à *Romont*, Jambé,
(346/178)

N

, fondée en 1829
Banque, 15
ixes, etc.

M. **Léon GIROD**, ag
nde des agents à Bulle, R
(1391)

mins de fe
ISSES
né, 15-16, Lausanne

ouée **gratuitement** à pl
ngleterre, etc., etc.
nts et du public en généra
llustré des chemins d
res se créent en se serva

vous informer que tous n
signée par l'*Administrate*
(1472)
s à l'adresse ci-dessus.

BLE
s, à des prix modérés, po
.304 F (1431)
Exportation de fruits,
ibourg (Suisse).

sions
ascenseurs,
par la
ffhouse.
8)

nné dans plusieurs pays
alt
neipp
en grains
e des additions au café
use.

ncipalement pour femmes,
enses, etc.
dation principale
préparation :
t laisser bouillir au moins
minutes

s en vrac, mais paquets
marque déposée comme
-contre.
60 le paquet d'un $^1/_2$ kilo.
35 » » $^1/_4$ »
15 » » 100 gr.
l'adopter pour toujours
es meilleurs épiciers et

HFOLGER (383)
— Zurich

CHEMIN DE FER 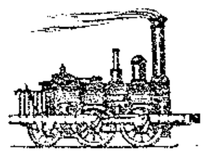 JURA-SIMPLON

Service à dater du 1er Octobre 1892

LAUSANNE-FRIBOURG-BERNE

Supplément à la Liberté.

NOMS DES GARES		1 Expr. 1, 2, 3	711 Mixte 2, 3	113 Omnibus 1, 2, 3	13 Expr. 1, 2, 3	17 Accéléré 1, 2, 3	717 Mixte 2, 3	25 Direct 1, 2, 3	121 Omnibus 1, 2, 3	123 Omnibus 1, 2, 3
		MATIN	MATIN	MATIN	MATIN	MATIN	MATIN	SOIR	SOIR	SOIR
LAUSANNE	*Dép.*	2 05	—	5 —	8 —	9 55	9 —	1 50	4 20	7 30
La Conversion (Lutry)	»	—	—	5 11	—	10 06	9 13	—	4 31	7 41
Grandvaux (Cully)	»	—	—	5 23	—	10 17	9 30	—	4 43	7 53
Chexbres (Vevey)	»	—	—	5 34	8 24	10 27	9 47	2 17	4 54	8 04
Palézieux	*Arr.*	—	—	5 50	8 39	10 42	10 10	2 32	5 10	8 20
pour Payerne	*Dép.*	—	—	5 56	9 05	—	—	2 56	—	7 30
de Payerne	*Arr.*	—	—	—	7 06	—	—	12 03	—	5 39
Palézieux	*Dép.*	—	—	5 53	8 42	10 45	11 15	2 35	5 13	8 23
Oron	»	—	—	6 02	—	10 53	11 33	—	5 22	8 32
Vauderens (Rue)	»	—	—	6 14	—	11 04	11 55	2 51	5 34	8 44
Siviriez	»	—	—	6 23	—	11 12	12 10	—	5 43	8 53
Romont	*Arr.*	—	—	6 31	9 07	11 19	12 23	3 04	5 51	9 01
pour Bulle	*Dép.*	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de Bulle	*Arr.*	—	—	5 55	—	11 10	—	2 50	—	8 30
Romont	*Dép.*	—	—	6 34	9 08	11 22	12 43	3 07	5 54	9 04
Villaz-St-Pierre	»	—	—	6 43	—	11 30	12 57	—	6 03	9 13
Chénens	»	—	—	6 53	—	11 38	1 13	—	6 13	9 23
Cottens	»	—	—	6 59	—	11 44	1 26	—	6 19	9 29
Neyruz	»	—	—	7 05	—	11 50	1 34	—	6 25	—
Rosé	»	—	—	7 10	—	11 55	1 45	—	6 30	9 38
Matran	»	—	—	*7 16	—	12 01	*1 55	—	6 36	9 44
FRIBOURG	*Arr.*	3 42	—	7 25	9 38	12 10	2 10	3 40	6 45	9 58
pour Payerne	*Dép.*	—	—	—	9 45	—	3 —	—	6 57	—
de Payerne	*Arr.*	—	—	6 55	—	11 30	—	—	5 40	8 40
FRIBOURG	*Dép.*	3 47	5 20	7 32	9 42	12 15	2 50	3 45	6 52	9 58
Guin	«	—	5 42	7 45	—	12 27	3 04	—	7 04	10 11
Schmitten	»	—	6 03	7 55	—	12 36	3 17	—	7 14	10 21
Flamatt (Laupen)	»	—	6 23	8 06	—	12 46	3 31	—	7 25	10 32
Thœrishaus	»	—	6 40	8 16	—	12 55	3 41	—	7 35	—
Bümplitz	»	—	6 55	8 25	—	1 03	3 51	—	7 44	10 48
BERNE	*Arr.*	4 30	7 08	8 35	10 25	1 10	4 05	4 30	7 53	10 58

* N'a pas lieu les dimanches.

* Ces deux trains font arrêt à Villars-sur-Glâne.

Berne	*Dép.*	5 30 m	8 — m	—	10 30 m	2 15 s	4 40 s	4 40 s	— s	— m
Thoune	*Arr.*	6 35 m	9 08 m	—	11 35 m	3 25 s	5 47 s	5 47 s	— s	— m
Interlaken	»	8 45	11 15 m	—	1 28 s	5 40 s	7 35	7 35 s	—	— m
Berne	*Dép.*	— m	7 25 m	9 15 m	10 50 s	1 25 s	3 25 s	6 — s	—	7 25 s
Bienne	*Arr.*	— m	8 43 m	10 23 m	12 — s	2 35 s	4 30 s	7 30 s	—	10 25 s
Neuchâtel	»	— m	10 20 m	11 20 m	1 15 s	4 — s	5 13 s	8 13 s	—	—
Berne	*Dép.*	6 05 m	— m	— m	10 40 m	1 35	— s	6 20	—	— m
Lucerne	*Arr.*	9 05 m	— m	— m	1 45 s	4 40	— s	9 25	—	— m
Lucerne (Gothard)	*Dép.*	9 20 m	— s	— s	2 05 s	6 —	— s	10 29	—	— m
Berne	*Dép.*	4 40 m	—	9 —	10 35 s	1 40	2 05 s	4 53 s	8 08 s	6 — m
Olten	*Arr.*	6 08 m	—	11 17	12 04 s	3 17	4 20 s	6 25 s	10 38 s	8 02 m
Bâle	«	7 25 m	—	1 37	1 37 s	5 —	— s	7 57 s	— s	9 30 m
Zurich	»	7 48 m	—	1 37	1 35 s	5 17	— s	8 30 s	— s	9 52 m

NOMS DES GARES		26 Expr. 1, 2, 3	712 Mixte 2, 3	114 Omnibus 1, 2, 3	716 Mixte 2, 3	2 Direct 1, 2, 3	10 Expr. 1, 2, 3	118 Omnibus 1, 2, 3	122 Omnibus 1, 2, 3	724 Mixte 2, 3
		MATIN	MATIN	MATIN	MATIN	MATIN	SOIR	SOIR	SOIR	SOIR
BERNE	*Dép.*	12 38	—	6 10	8 10	10 25	1 50	3 40	6 30	7 53
Bümplitz	»	—	—	6 24	8 24	10 33	—	3 52	6 42	8 09
Thœrishaus	»	—	—	6 33	8 37	—	—	4 01	6 51	8 20
Flamatt (Laupen)	»	—	—	6 41	8 50	10 48	—	4 10	7 —	8 32
Schmitten	»	—	—	6 54	9 08	—	—	4 23	7 13	8 49
Guin	»	—	—	7 05	9 22	—	—	4 33	7 23	9 02
FRIBOURG	*Arr.*	1 20	—	7 17	9 35	11 15	2 37	4 45	7 35	9 15
pour Payerne	*Dép.*	6 10	—	9 45	9 45	—	3 —	6 57	—	—
de Payerne	*Arr.*	—	—	—	—	—	—	—	—	—
FRIBOURG	*Dép.*	1 24	5 —	7 25	11 45	11 20	2 42	4 52	7 43	—
Matran	»	—	5 14	7 36	12 —*	—	—	*5 03	7 54	—
Rosé	»	—	5 21	7 42	12 12	—	—	5 10	8 01	—
Neyruz	»	—	5 27	7 48	12 19	—	—	5 16	8 07	—
Cottens	»	—	5 35	7 54	12 29	11 43	—	5 23	8 14	—
Chénens	»	—	5 43	8 —	12 40	—	—	5 29	8 21	—
Villaz-St-Pierre	»	—	5 53	8 08	12 54	—	—	5 38	8 30	—
Romont	*Arr.*	—	6 03	8 16	1 05	12 —	3 20	5 47	8 38	—
pour Bulle	*Dép.*	—	6 42	8 25	—	12 10	3 40	—	9 10	—
de Bulle	*Arr.*	—	5 55	—	—	—	2 50	—	8 30	—
Romont	*Dép.*	—	6 12	8 19	1 25	12 02	3 22	5 51	8 42	—
Siviriez	»	—	6 24	8 28	1 40	—	—	6 01	8 52	—
Vauderens (Rue)	»	—	6 38	8 37	1 57	12 18	—	6 11	9 02	—
Oron	»	—	6 52	8 49	2 15	12 28	—	6 22	9 13	—
Palézieux	*Arr.*	—	7 —	8 56	2 23	12 34	—	6 29	9 20	—
pour Payerne	*Dép.*	—	9 05	9 05	2 56	2 56	—	7 30	—	—
de Payerne	*Arr.*	—	7 06	—	—	12 03	—	5 30	—	—
Palézieux	*Dép.*	—	*7 22*	*9 02*	*3 53*	*12 37*	—	*6 32*	*9 34*	—
Chexbres (Vevey)	»	—	7 30	9 18	3 15	12 51	—	6 48	9 40	—
Grandvaux (Cully)	»	—	* Ces deux trains font arrêt à Villars-sur-Glâne. 7 39	9 26	3 26	—	—	6 57	9 48	—
La Conversion (Lutry)	»	—	7 49	9 36	3 37	—	—	7 06	9 57	—
LAUSANNE	*Arr.*	2 55	8 —	9 45	3 47	1 10	4 20	7 15	10 05	—
Lausanne	*Dép.*	3 08 m	8 20 m	10 05 s	—	1 30 s	4 40	7 45	10 17 s	—
Genève	*Arr.*	4 26 m	10 15 m	12 05 s	—	2 58 s	6 —	9 45	12 25 m	—
Lausanne	*Dép.*	4 50 m	8 10 m	10 12 m	—	1 55 s	4 45	7 50 s	11 — s	—

Coire	*Dép.*	2 30 s	—	—	—	—	4 20 m	—	8 10 m	— s
St-Gall	»	6 10 s	—	—	—	—	6 55 m	—	8 30 m	— s
Romanshorn	»	6 45 s	—	—	—	—	5 55 m	—	9 57 m	— s
Zurich	»	9 10 s	—	—	—	6 30 m	9 30 m	—	1 35 s	— s
Bâle	»	9 05 s	—	—	—	7 10 m	10 10 m	—	2 10 s	— s
Olten	»	10 51 s	—	—	—	8 30 m	11 45 m	—	3 50 s	— s
Berne	*Arr.*	12 27 m	—	—	—	10 08 m	1 31 s	—	6 15 s	— s
Lucerne (Gothard)	*Arr.*	5 25 s	— s	—	—	— s	9 10 m	—	— s	— s
Lucerne	*Dép.*	6 15 s	— s	—	—	7 — m	10 14 m	—	2 — s	— s
Berne	*Arr.*	9 18 s	— s	—	—	10 15 m	1 15 m	—	5 15 s	— s
Neuchâtel	*Dép.*	7 42 s	— s	— s	4 40 m	7 12 m	10 48 m	—	3 45 s	5 13 s
Bienne	»	9 12 s	— s	— s	6 22 m	8 — m	12 10 j	—	4 33 s	6 30 s
Berne	*Arr.*	10 27 s	— s	— s	7 45 m	9 08 m	1 20 s	—	5 38 s	7 47 s
Interlaken	*Dép.*	6 05 s	— s	—	—	6 25 m	9 23 m	—	1 28 s	3 30 s
Thoune	*Arr.*	7 45 s	— s	6 35 m	—	8 45 m	11 35 m	—	3 25 s	5 47 s
Berne	»	8 55 s	— s	7 40 m	—	9 54 m	12 45 j	—	4 33 s	6 55 s

FRIBOURG	*Dép.*	3 47		7 32	9 42	12 15	2 50	3 45	6 52	9 58	
Guin	«	—		5 42		12 27	3 04	—	7 04	10 11	
Schmitten	»	—		6 03		12 36	3 17	—	7 14	10 21	
Flamatt (Laupen)	»	—		6 23		12 46	3 31	—	7 25	10 32	
Thœrishaus	»	—		6 40		12 55	3 41	—	7 35	—	
Bümplitz	»	—		6 55		1 03	3 51	—	7 44	10 48	
BERNE	*Arr.*	4 30		7 08	10 25	1 10	4 05	4 30	7 53	10 58	

Berne	*Dép.*	5 30 m	8 — m	—	10 30 m	2 15 s	4 40 s	4 40 s	— s	— m	
Thoune	*Arr.*	6 35 m	9 08 m	—	11 35 m	3 25 s	5 47 s	5 47 s	— s	— m	
Interlaken	»	8 45	11 15 m	—	1 28 s	5 40 s	7 35	7 35 s	—	— m	
Berne	*Dép.*	— m	7 25 m	9 15 m	10 50 s	1 25 s	3 25 s	6 — s	—	7 25 s	
Bienne	*Arr.*	— m	8 43 m	10 23 m	12 — s	2 35 s	4 20 s	7 16 s	—	8 — s	
Neuchâtel	»	— m	10 20 m	11 20 m	1 15 s	4 — s	5 13 s	8 13 s	—	10 25 s	
Berne	*Dép.*	6 05 m	— m	— m	10 40 m	1 35	— s	6 20	—	— m	
Lucerne	*Arr.*	9 05 m	— m	— m	1 45 s	4 40	— s	9 25	—	— m	
Lucerne (Gothard)	*Dép.*	9 20 m	— s	— s	2 05 s	6 —	— s	10 29	—	— m	
Berne	*Dép.*	4 40 m	—	9 —	10 35 s	1 40	2 05 s	4 53 s	8 08 s	6 — m	
Olten	*Arr.*	6 08 m	—	11 17	12 04 s	3 17	4 20 s	6 25 s	10 38 s	8 02 m	
Bâle	«	7 25 m	—	1 37	1 37 s	5 —	— s	7 57 s	— s	9 30 m	
Zurich	»	7 48 m	—	1 37	1 35 s	5 17	— s	8 30 s	— s	9 52 m	
Romanshorn	»	9 57 j	—	5 36	5 36 s	8 —	—	—	—	12 08	
St-Gall	»	10 09 j	—	6 10	6 10 s	8 22	—	—	—	12 45	
Coire	»	1 15 j	—	6 28	6 23 s	10 30	—	—	—	1 15	

Villaz-St-Pierre	»	—	—	5 53	8 08	12 54	—	—	5 38	8 30	—
Romont	*Arr.*	—	—	6 03	8 16	1 05	12 —	3 20	5 47	8 38	—
pour Bulle	*Dép.*	—	—	6 42	8 25	—	12 10	3 40	—	9 10	—
de Bulle	*Arr.*	—	—	5 55	—	—	—	2 50	—	8 30	—
Romont	*Dép.*	—	—	6 12	8 19	1 25	12 02	3 22	5 51	8 42	—
Siviriez	»	—	—	6 24	8 28	1 40	—	—	6 01	8 52	—
Vauderens (Rue)	»	—	—	6 38	8 37	1 57	12 18	—	6 11	9 02	—
Oron	»	—	—	6 52	8 49	2 15	12 28	—	6 22	9 13	—
Palézieux	*Arr.*	—	—	7 —	8 56	2 23	12 34	—	6 29	9 20	—
pour Payerne	*Dép.*	—	—	9 05	9 05	2 56	2 56	—	7 30	—	—
de Payerne	*Arr.*	—	—	7 06	—	—	12 03	—	5 30		
Palézieux	*Dép.*	—	—	*7 12*	*9 03*	*2 53*	*12 37*	—	*6 32*	*9 34*	—
Chexbres (Fever)	»	—	*	7 30	9 18	3 15	12 51	—	6 48	9 40	—
Grandvaux (Cully)	»	—	*	7 39	9 26	3 26	—	—	6 57	9 48	—
La Conversion (Lutry)	»	—	—	7 49	9 36	3 37	—	—	7 06	9 57	—
LAUSANNE	*Arr.*	2 55	8 —	9 45	3 47	1 10	4 20	7 15	10 05	—	

* Ces deux trains font arrêt à Villaz-sur-Pont.

Lausanne	*Dép.*	3 08 m	8 20 m	10 05 s	—	1 30 s	4 40	7 45	10 17 s	—	
Genève	*Arr.*	4 26 m	10 15 m	12 05 s	—	2 58 s	6 —	9 45	12 25 m	—	
Lausanne	*Dép.*	4 50 m	8 10 m	10 12 m	—	1 55 s	4 45	7 50 s	11 — s	—	
Vevey	*Arr.*	5 30 m	8 52 m	10 53 m	—	2 30 s	5 25	8 32 s	11 34 s	—	
Montreux	»	5 50 m	9 12 m	11 13 m	—	2 45 s	5 45	8 52 s	11 49 s	—	
St-Maurice	»	6 50 m	10 15 j	12 17 m	—	3 38 s	6 50	9 55 s	—	—	
Sion	»	8 23	12 50	— m	—	5 17 s	8 37	—	—	—	
Brigue	»	10 20	3 55	— j	—	7 18 s	10 28	—	—	—	

BULLE-ROMONT

Post. fed.					
Gessenay	*Dép.*	—	5 — m	—	12 40 s
Château-d'Œx	»	—	6 30 m	—	3 05 s
Bulle	*Arr.*	—	9 35 j.	—	6 10 s

NOMS DES GARES		372 Omn. 2, 3, cl.	374 Omn. 2, 3, cl.	376 Omn. 2, 3, cl.	378 Omn. 2, 3, cl.
		Matin	Matin	Soir	Soir
BULLE	*Dép.*	5 10	10 18	2 05	7 45
Vaulruz	»	5 24	10 35	2 19	7 59
Sales	»	5 31	10 45	2 26	8 06
Vuisternens	»	5 40	10 55	2 35	8 15
ROMONT	*Arr.*	5 55	11 10	2 50	8 30

NOMS DES GARES		373 Omn. 2, 3, cl.	375 Omn. 2, 3, cl.	377 Omn. 2, 3, cl.	379 Omn. 2, 3 cl.
		Matin	Jour	Soir	Soir
ROMONT	*Dép.*	8 25	12 10	3 40	9 10
Vuisternens	»	8 46	12 32	4 01	9 31
Sales	»	8 57	12 44	4 12	9 42
Vaulruz	»	9 05	12 52	4 20	9 50
BULLE	*Arr.*	9 18	1 05	4 33	10 03

Post. fed.					
Bulle	*Dép.*	10 10	2 10	—	—
Château-d'Œx	*Arr.*	1 45 j	5 45	—	—
Gessenay	»	3 50 s	7 15	—	—

Lausanne-Echallens-Bercher

		Matin	Jour	Dimanche	Dimanche	Soir	Soir
LAUSANNE.	*Dép.*	8 10	1 50	11 30	5 30 depuis le 1er mai	4 —	7 40
Cheseaux	»	8 41	2 21	12 01	6 01	4 31	8 11
Assens	»	8 52	2 32	12 07	6 12	4 42	8 22
ECHALLENS	*Dép.*	9 09	2 48	12 21	6 31	4 59	8 41
BERCHER	*Arr.*	9 36	3 15	— —	6 58	5 26	9 08

		Matin	Matin	Dimanche	excepté Dimanche	Soir	Dimanche
BERCHER	*Dép.*	6 —	10 02	—	—	5 46	8 14 depuis le 1er mai
ECHALLENS.	»	6 37	10 39	12 40	2 50	6 21	8 52
Assens	»	6 46	10 48	12 49	2 59	6 30	9 01
LAUSANNE	*Arr.*	7 28	11 30	1 31	3 41	7 12	9 43

FRIBOURG-PAYERNE-YVERDON

NOMS DES GARES		362 Omn. 2, 3, cl.	364 Omn. 2, 3, cl.	366 Omn. 2, 3, cl.	368 Omn. 2, 3, cl.
		Matin	Matin	Soir	Soir
FRIBOURG	*Dép.*	6 10	9 45	3 —	6 57
Belfaux	«	6 28	9 56	3 14	7 07
Grolley	»	6 37	10 06	3 26	7 17
Léchelles	»	6 48	10 16	3 38	7 25
Cousset	»	6 58	10 24	3 50	7 36
Corcelles	»	7 05	10 29	3 58	7 41
PAYERNE *(bif.)*	*Arr.*	7 10	10 33	4 03	7 45
	Dép.	7 25	10 48	4 23	7 55
Cugy	»	7 35	10 57	4 34	8 02
ESTAVAYER	»	7 47	11 08	4 52	8 10
Cheyres	»	8 57	11 17	5 03	8 18
Yvonand	»	8 06	11 25	5 16	8 25
YVERDON	*Arr.*	8 20	11 38	5 30	8 38

NOMS DES GARES		361 Omn. 2, 3, cl.	363 Omn. 2, 3, cl.	365 Omn. 2, 3, cl.	367 Omn. 2, 3, cl.
		Matin	Matin	Soir	Soir
YVERDON	*Dép.*	4 50	9 —	3 05	6 35
Yvonand	»	5 04	9 20	3 22	6 50
Cheyres	»	5 12	9 30	3 30	6 58
ESTAVAYER	»	5 28	9 50	3 42	7 11
Cugy	»	5 33	10 03	3 53	7 22
PAYERNE *(bif.)*	*Arr.*	5 40	10 10	4 —	7 30
	Dép.	5 55	10 33	4 30	7 45
Corcelles	»	6 01	10 38	4 38	7 50
Cousset	»	6 09	10 45	4 40	7 57
Léchelles	»	6 21	10 56	5 01	8 08
Grolley	»	6 34	11 09	5 16	8 20
Belfaux	»	6 45	11 20	5 29	8 30
FRIBOURG	*Arr.*	6 55	11 30	5 40	8 40

Fribourg. — Imprimerie catholique suisse.

PALÉZIEUX-MORAT-LYSS

NOMS DES GARES		341 Omn. 2, 3, cl.	343 Omn. 2, 3, cl.	345 Omn. 2, 3, cl.	349 Omn. 2, 3, cl.	355 Omn. 2, 3, cl.
		Matin	Matin	Matin	Soir	Soir
LAUSANNE	*Dép.*	—	5 —	8 15	2 05	6 35
PALÉZIEUX (gare)	»	—	5 56	9 05	2 56	7 30
Ecublens-Rue	»	—	6 17	9 27	3 17	7 53
MOUDON	»	—	6 35	9 45	3 35	8 15
Henniez (Bains)	»	—	6 53	10 03	3 52	8 33
Granges-Marnand	»	—	7 —	10 10	3 59	8 41
PAYERNE	*Arr.*	—	7 15	10 25	4 13	8 55
	Dép	6 —	7 30	10 45	4 35	9 05
Corcelles	»	6 06	7 40	10 51	4 41	9 11
Dompierre	»	6 12	7 47	10 57	4 47	9 17
Domdidier	»	6 19	7 58	11 03	4 56	9 23
Avenches	»	6 28	8 15	11 10	5 03	9 30
Faoug	»	6 37	8 30	11 18	5 12	9 38
MORAT	*Arr.*	6 45	8 40	11 26	5 20	9 45
	Dép.	6 55	8 55	11 35	5 30	—
Galmitz (Charmey)	»	7 03	9 03	11 43	5 39	—
Kerzers (Chiètres)	»	7 12	9 11	11 51	5 49	—
Fræschels (Frasses)	»	7 19	9 18	11 58	5 56	—
LYSS	*Arr.*	7 48	9 45	12 25	6 28	—

NOMS DES GARES		344 Omn. 2, 3, cl.	348 Omn. 2, 3, cl.	352 Omn. 2, 3, cl.	354 Omn. 2, 3, cl.	356 Omn. 2, 3, cl.
		Matin	Matin	Soir	Soir	Soir
LYSS	*Dép.*	—	8 37	2 25	4 35	7 03
Fræschels (Frasses)	»	—	9 05	2 51	5 06	7 26
Kerzers (Chiètres)	»	—	9 12	2 57	5 14	7 32
Galmitz (Charmey)	»	—	9 20	3 05	5 22	7 39
MORAT	*Arr.*	—	9 28	3 13	5 30	7 45
	Dép.	5 —	9 35	3 18	5 45	7 48
Faoug	»	5 07	9 43	3 26	5 59	7 55
Avenches	»	5 14	9 51	3 34	6 18	8 02
Domdidier	»	5 20	9 58	3 40	6 29	8 08
Dompierre	»	5 25	10 04	3 46	6 36	8 13
Corcelles	»	5 31	10 10	3 52	6 47	8 19
PAYERNE	*Arr.*	5 35	10 15	3 57	6 53	8 23
	Dép.	5 50	10 40	4 13	—	8 28
Granges-Marnand	»	6 04	10 56	4 29	—	8 42
Henniez (Bains)	»	6 19	11 03	4 36	—	8 48
MOUDON	»	6 30	11 22	4 58	—	9 06
Ecublens-Rue	»	6 45	11 39	5 15	—	9 23
PALÉZIEUX (gare)	»	7 12	12 07	5 43	—	9 48
LAUSANNE	*Arr.*	8 —	12 50	6 25	—	10 35

L

ADMINISTRATIO

18, Grand'Rue,

ANNO

Agence fribourgeoise d'a

Courage donc, chers
la cause, appuyés sur les d
suprême.

O. I.

Les abonnés qui
acquitté leur abonne
sont priés de faire
carte de rembours
sera présentée proc

DERNIÈRES

Le Pape a reçu hier
le nouveau ministre d
présenté les lettres qui
du Vatican.

Le chanoine Amalfita
eu un grand retentisse
sa soumission.

L'autorité judiciaire
tre de la galerie Sciarr
sûreté Bo, avec quelqu
au séquestre des table
L'administrateur de
été nommé dépositair
trés.

Le ministre du tr
extrême vigilance aux
traver la sortie de l'a
devra visiter rigoureu
et les colis des voy
d'Italie.

Les obsèques de R
jusqu'à samedi matin.

La *Gazette de Lorr*
disant que l'abbé Jac
déclaré qu'en présenc
santes que dirige cont
çaise, et dont il ne pe
teurs qui sont en F
devant les tribunaux
répandront ces attaqu
soit par écrit, soit par
Il laissera la faculté
suivies de prouver leu
réduire à néant, dit
menées indignes de g
pendent calomnieuse
et le prêtre pour att
tique.
La note ajoute :
« L'abbé Jacot n'a
passé et sera heureu
ciaires permettent
tout entier. »

Dans son discour
budget, M. Kalnoky
manifestement, honn
la triple alliance.
Il a constaté que
n'est pas modifiée sér
gré les armements
apaisement se produ
que.
M. Kalnoki a ajout
de ministères dans l
fieront pas la politiq

Le prince Pierre
dom Pedro, atteint
enfermé dans une m

Ha

Le Sénat demand
de l'Empire, une d
faveur de Hambourg
Dans la journée
embarcations venan
l'Elbe, sont entrées

La *Gazette de Tu*
nouvelle à sensati
France se rappro
abandonnant la Ru
rait de l'Autriche.

Parlant devant le
M. Stanley a dit qu
sera la ruine de la
que centrale.

La compagnie de
l'Ouganda le 3 ma

Wa

La Conférence
Bruxelles, le 22 oc